

ŒUVRES SOUS LICENCE CRÉATIVE COMMONS

Possibilité d'octroyer des autorisations d'exploitation pour des utilisations ne donnant lieu à aucun avantage commercial

L'accord conclu par la Sacem avec Creative Commons en janvier 2012 permet aux membres de la Sacem, par le biais des Licences Creative Commons option Non-Commerciale (NC), d'octroyer des autorisations pour des utilisations de leurs œuvres ne donnant lieu à aucun avantage commercial, dans les conditions et selon les modalités ci-après définies.

Toutes les autres formes d'utilisation restent soumises à la gestion exclusive de la Sacem conformément aux stipulations de ses Statuts et Règlement général.

De plus, toutes les fois que des œuvres placées sous Licence Creative Commons option Non-Commerciale (NC) seront utilisées par la même entité dans le cadre du même événement et/ou activité que des œuvres qui n'ont pas été placées sous ces licences, la Sacem délivrera également des autorisations et percevra une rémunération pour les œuvres dont l'utilisation a été autorisée par les membres de la Sacem dans le cadre de l'une des Licences Creative Commons option Non-Commerciale (NC).

Définition de l'utilisation ne donnant lieu à aucun avantage commercial.

Les œuvres dont la diffusion est autorisée en application de l'une des Licences Creative Commons option Non-Commerciale (NC) ne peuvent être utilisées de quelque manière que ce soit qui donnerait lieu à un avantage commercial.

Par souci de clarté, il est précisé que les utilisations énumérées ci-dessous sont toujours considérées comme étant commerciales et par conséquent comme ne pouvant être autorisées par un membre de la Sacem par le biais d'une Licence Creative Commons option Non-Commerciale (NC) pour une œuvre dont il a confié la gestion à la Sacem :

- toute utilisation d'une œuvre par une entité ayant pour objet de réaliser des bénéfices ;
- toute utilisation d'une œuvre donnant lieu à une contrepartie, financière ou autre, sous quelque forme, à quelque titre et pour quelque motif que ce soit et quel qu'en soit le bénéficiaire,
- toute utilisation d'une œuvre à des fins de promotion, ou à l'occasion de la promotion, d'un quelconque produit ou service et quel qu'en soit le bénéficiaire ;
- toute utilisation d'une œuvre par un organisme de télédiffusion ou sur les lieux de travail, dans les grands magasins ou les commerces de détail ;
- toute utilisation d'une œuvre dans un restaurant, un bar, un café, une salle de concert ou autre lieu d'accueil du public;
- toute utilisation d'une œuvre par une entité dans le cadre, ou en relation avec, d'activités générant des recettes;
- tout échange en ligne ou autrement d'une œuvre contre une autre œuvre protégée par un droit de propriété intellectuelle mais seulement lorsque sont générées des recettes de publicité ou de parrainage, directes ou indirectes, ou qu'intervient un paiement de quelque nature que ce soit en relation avec cet échange.

Licences Creative Commons option non-Commerciale (NC)

Les licences Creative Commons option Non-Commerciale (NC) pouvant être utilisées par les membres SACEM sont les suivantes :

- **Paternité – Pas d'Utilisation Commerciale (CC BY-NC – version 3.0 France)**. Cette licence permet aux autres de remixer, arranger et adapter une œuvre à des fins non commerciales, et bien que les nouvelles œuvres doivent mentionner le nom de(s) auteur(s) de l'œuvre remixée/arrangée/adaptée et ne pas faire l'objet d'une utilisation commerciale, elles n'ont pas à être distribuées selon les mêmes conditions.
- **Paternité – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage à l'Identique (CC BY-NC-SA –version 3.0 France)**. Cette licence permet aux tiers de remixer, arranger et adapter une œuvre à des fins non commerciales, à condition que le nom de l' (des) auteur(s) de l'œuvre remixée/arrangée/adaptée soit mentionné et que les nouvelles œuvres soient distribuées selon des conditions identiques.
- **Paternité – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification (CC BY-NC-ND –version 3.0 France)**. Cette licence est la plus restrictive des trois licences, n'autorisant les tiers qu'à télécharger les œuvres et à les partager à condition que le nom de l' (des) auteur(s) soit mentionné et sans les modifier de quelque façon que ce soit ni les utiliser à des fins commerciales.

Modalités d'utilisation des Licences Creative Commons option non-Commerciale (NC) par les membres de la Sacem

Avant de mettre à disposition ses œuvres selon les conditions de l'une des trois Licences Creative Commons option Non-Commerciale (NC), le membre de la Sacem doit s'assurer qu'il a l'accord de tout autre auteur, compositeur ou éditeur de l'œuvre concernée, en gardant à l'esprit que s'il souhaite utiliser un enregistrement de l'œuvre, les titulaires de droits voisins devront également accepter de placer l'œuvre sous cette licence Creative Commons.

Après avoir obtenu cet accord, le membre de la Sacem devra faire connaître à la Sacem l'œuvre qu'il souhaite placer sous licence Creative Commons et choisir sa licence.

Il lui suffira pour cela de suivre, à partir de son accès réservé sur sacem.fr, ces 4 étapes très simples dans la rubrique « Sélectionner des œuvres en Creative Commons » :

- 1) Sélectionner l'œuvre qu'il veut placer sous licence Creative Commons option non commerciale,
- 2) Choisir l'une des 3 licences Creative Commons option non commerciale,
- 3) Accepter les conditions de l'expérience pilote,
- 4) Valider son acceptation.

Une fois la licence choisie, ce membre de la Sacem recevra des instructions sur la façon de mettre son œuvre sous licence Creative Commons.

Lorsque cela est fait, il pourra distribuer l'œuvre selon les conditions de la licence, par exemple en la mettant en ligne.